CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 30 MARS 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 30 mars 2021, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy.

Est absent : Le maire, Réal Rochon.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant Mathieu Caron.

Est également présent, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal doit s'entendre comme incluant le maire.

La séance du conseil est tenue à huis clos en raison de la pandémie actuelle de la Covid-19.

2021-03-103 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit ouverte, il est 19 h 00.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-104 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
4- Avis de motion et présentation du projet de règlement 209-2021 concernant le brûlage sur le territoire de la Ville de Gracefield, abrogeant et remplaçant le règlement 182-2018
5- Appel d'offres – Aménagements floraux – Suivi de la résolution 2021-03-101 - Octroi de contrat
6- Avis de motion et présentation du projet de règlement 210-2021 concernant la rampe de mise à l'eau située sur le chemin de la Baie Matte

7- AESL Instrumentation Inc. – Soumission 2021-12536 – Entretien annuel et validation des débitmètres à l'usine d'eau
8- Directeur de l'urbanisme par intérim
9- Appel de candidatures – Commis de bureau
10- Balai mécanique – Octroi de contrat
11- Compresseurs – Octroi de contrat
12- Appel d'offres par crédit-bail pour le balai mécanique et les compresseurs
13- Photocopieurs et contrat de services
14- Mandat relié à l'urbanisme **(Retiré)**
15- Mandat à une agence de recrutement
16- Période de questions
17- Levée de la séance extraordinaire

2021-03-105 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT les candidatures obtenues ;

CONSIDÉRANT l'analyse faite en comité plénier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield décide de retourner en appel de candidatures, en 2e affichage, pour un poste permanent d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 209-2021 CONCERNANT LE BRÛLAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GRACEFEILD, ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 182-2018

Le conseiller Alain Labelle donne un avis de motion et dépose le projet de règlement 209-2021, concernant le brûlage sur le territoire de la Ville de Gracefield, abrogeant et remplaçant le règlement 182-2018, avec dispense de lecture.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement déposé.

Les membres du conseil sont d'accord

2021-03-106 APPEL D'OFFRES – AMÉNAGEMENTS FLORAUX – SUIVI DE LA RÉSOLUTION 2021-03-101 – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la résolution 2021-03-101 mandatant le Directeur général et greffier, monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d'offres par invitation écrite auprès des

pépinières sur le territoire de la Ville de Gracefield, pour les aménagements floraux 2021 ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'ouverture des soumissions déposées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir la soumission déposée par Les Vivaces de la Vallée au montant de 3 210.00 $ plus les taxes applicables et d'accepter l'offre incluse, soit de prendre trois saules à 30.00 $ chacun et le Mix à 60.00 $ pour tous les paniers, le tout pour un montant total de 3 360.00 $, pour les aménagements floraux 2021. Le tout selon la soumission déposée le 25 mars 2021.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 210-2021, CONCERNANT LA RAMPE DE MISE À L'EAU SITUÉE SUR LE CHEMIN DE LA BAIE MATTE

Le conseiller Hugo Guénette donne un avis de motion et dépose le projet de règlement 210-2021, concernant la rampe de mise à l'eau située sur le chemin de la Baie Matte avec dispense de lecture.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'avis de motion et le projet de règlement déposé.

Les membres du conseil sont d'accord

2021-03-107 AESL INSTRUMENTATION INS. – SOUMISSION 2021-12536 – ENTRETIEN ANNUEL ET VALIDATION DES DÉBITMÈTRES À L'USINE D'EAU

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'AESL INSTRUMENTATION INC. pour la visite d'entretien préventif ainsi que prise de lecture des 5 débits mètres à l'usine d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services d'AESL INSTRUMENTATION INC. selon la soumission datée du 9 mars 2021 portant le numéro 2021-12536, au montant de 4 368.30 $ plus les taxes applicables pour la visite d'entretien préventif ainsi que la prise de lecture

des 5 débits mètres à l'usine d'eau. Les travaux seront réalisés du 5 au 7 avril 2021.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-108 DIRECTEUR DE L'URBANISME PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT le besoin d'un directeur de l'urbanisme par intérim afin d'assurer le bon fonctionnement du service de l'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De nommer le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à titre de Directeur de l'urbanisme par intérim.

Que ledit Sylvain Hubert soit donc nommé fonctionnaire désigné conformément à l'article 120 et suivant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et chargé de l'application du règlement de contrôle intérimaire 2018-325 sur le territoire de la Ville de Gracefield.

Que soit conféré au dit Sylvain Hubert les pouvoirs de visite et d'inspection prévus aux règlements d'urbanisme.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-109 APPEL DE CANDIDATURES – COMMIS DE BUREAU

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été effectué le 24 mars 2021 pour un poste de commis de bureau – classe 1 ;

CONSIDÉRANT QUE ce poste est un affichage interne pour 5 jours et externe si non comblé à l'interne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

D'entériner l'affichage du poste commis de bureau - classe 1, effectué par le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, le 24 mars 2021.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-110 BALAI MÉCANIQUE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT la soumission 14725, reçue de EDDYNET, datée du 22 mars 2021 reçue pour un balai remorqué 24.8 HP diésel 32 pouces par 7 pieds de large, d'un montant de 44 765.00$ plus les taxes applicables incluant divers accessoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir la soumission 14725 reçue de EDDYNET, datée du 22 mars 2021, pour l'achat d'un balai remorqué 24.8 HP diésel 32 pouces par 7 pieds de large, d'un montant de 44 765.00 $ plus les taxes applicables incluant divers accessoires.

Que cet achat sera effectué par crédit-bail, suite à un appel d'offres effectué par le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-111 COMPRESSEURS – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT les deux offres reçues pour l'achat de compresseurs pour le service à l'usine d'eau ;

CONSIDÉRANT QU'un des deux compresseurs servira en réserve ;

CONSIDÉRANT l'offre de Compress Canada inc. datée du 3 mars 2021, soumission SOU0072875 au montant de 13 300.00 $ chacun, soit deux compresseurs plus les taxes applicables et qu'un prix unitaire au montant de 2 600.00 $ plus les taxes applicables pour la mise en marche d'un compresseur ;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission est la plus basse et est de même type de compresseur présentement utilisé à l'usine d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

D'accepter l'offre de Compress Canada inc. datée du 3 mars 2021, soumission SOU0072875 pour deux compresseurs au montant de 13 300.00 $ chacun plus les taxes applicables et

qu’un prix unitaire au montant de 2 600.00 $ plus les taxes applicables pour la mise en marche d’un compresseur.

Que cet achat sera effectué par crédit-bail, suite à un appel d’offres effectué par le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-03-112 APPEL D’OFFRES PAR CRÉDIT-BAIL POUR LE BALAI MÉCANIQUE ET LES COMPRESSEURS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Gracefield achète un balai mécanique et des compresseurs pour le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QU’il est nécessaire de procéder à un appel d’offres pour le financement par crédit-bail pour ces équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d’offres par soumissions publiques pour un financement par crédit-bail pour l’achat d’un balai mécanique et de compresseurs pour les services des Travaux publics de la Ville de Gracefield.

D’autoriser la direction générale à demander des soumissions pour un crédit-bail d’un montant suffisant pour une période de 10 ans, avec un résiduel de 1.00 $.

Que ce crédit-bail soit séparé de manière à être distinct puisque les compresseurs doivent être payés seulement par le secteur ayant l’aqueduc

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-03-113 PHOTOCOPIEURS ET CONTRAT DE SERVICES

CONSIDÉRANT la fin du terme de l'entente actuellement en cours relativement à nos deux photocopieurs au bureau municipal;

CONSIDÉRANT le fait que la Ville est satisfaite par le service actuel de ce fournisseur ;

CONSIDÉRANT QUE ce fournisseur nous a fait une offre en date du 18 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE ce fournisseur va nous donner le photocopieur actuellement situé à la réception ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à la signature d'un contrat avec Konica Minolta, soit un contrat relatif à un photocopieur Bizhub C658, le tout conformément à la proposition en date du 18 mars 2021.

Que ce photocopieur soit payé comptant 15 950.00 $, plus les taxes applicables à partir du surplus accumulé.

Il est expressément convenu dans ce prix que la Ville de Gracefield obtiendra gratuitement la propriété du photocopieur BH754e situé présentement à la réception, d'une valeur évaluée à 2 750.00 $.

De mandater également le Directeur général et greffier pour signer tout document pertinent relatif au contrat de service associé à ces deux appareils, le tout conformément à l'offre du 18 mars 2021. Ce contrat de service est d'une durée d'une année et est renouvelable automatiquement à chaque année.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

MANDAT RELIÉ À L'URBANISME

<u>Note au procès-verbal :</u>

Retiré

2021-03-114 MANDAT RELIÉ À UNE AGENCE DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville de Gracefield en personnel ;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement dans le marché actuel ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un soutien externe pour faire ces recrutements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De donner le mandat au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de faire affaire avec une agence de recrutement à son choix pour procéder au recrutement d'un Directeur de l'urbanisme, d'une Trésorière et d'un inspecteur en bâtiment et en environnement.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-03-115 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le maire suppléant Mathieu Caron et résolu :

De lever la présente séance à 19 h 30.

Le maire suppléant Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire suppléant	Le directeur général et greffier
_____	_____
Mathieu Caron Maire suppléant	Sylvain Hubert, notaire

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Mathieu Caron, maire suppléant ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal.

_____
Mathieu Caron
Maire suppléant